



CCAS
D'HOUPLIN-ANCOISNE

59-5-57-316

Vote du Compte de gestion 2021

N° 3

Date de convocation 1 avril 2022

Nombre de Membres : 17

Présents : 12

Votants : 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE du : 05 AVRIL 2022

Présents : D.GANTIEZ – A. MASUREL – C.DELVAL –
G.LOYER – C.DELORY – F.HUREZ – I.GARBER –
F.LEFEBVRE – N.VERGOTEN – O.FRERE- F.LIMOSIN

Représentés :M.NOMBERG (représentée par C.DELORY)

Excusés :P.VANDRIESSCHE–C.VANDENBULCKE–
G.POTTEAU–E.PYPE–L.DEBLOOS–

Le Budget PRIMITIF 2022

Le Budget s'équilibre comme suit :

- 1- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses : 19 079.83€
 - Recettes : 19 079.83€
- 2- Section d'Investissement
 - Dépenses : 6 473.19€
 - Recettes : 6 473.19€
 -

Ce Budget Primitif 2022 est voté à 11 voix POUR et 1 CONTRE par le Conseil d'Administration.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Présidente du CCAS
Dominique GANTIEZ